COMMUNE MIXTE
DE PLATEAU DE DIESSE

AUX AYANTS DROIT DE VOTE
EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCATION

à l'assemblée communale du mardi 8 décembre 2026
à 19 h 30, à la salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. **Budgets 2027**
   a) *Introduction*
   b) *Présentation et approbation du budget 2027 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse*
   c) *Présentation et approbation du budget 2027 de la Communauté scolaire du Collège des Vignes*
   d) *Présentation et approbation du budget 2027 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)*
   e) *Présentation et approbation du budget communal 2027 basé sur une quotité d'impôts (inchangée à 1.85), une taxe immobilière (inchangée à 1.3‰), une taxe des chiens (inchangée : village Fr. 80.00 / campagne Fr. 50.00), une vignette verte (inchangée à Fr. 80.00).*

2. **Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 150'000.00 pour le remplacement du chauffage du complexe du Cheval Blanc, à Lamboing**
   a) *Présentation du dossier*
   b) *Approbation du crédit d'engagement de CHF 150'000.00 pour le remplacement du chauffage du complexe du Cheval Blanc, à Lamboing*

3. **Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 185'000.00 pour l'assainissement des conduites d'eau potable et des eaux usées, La Communance à Lamboing**
   a) *Présentation du dossier*
   b) *Approbation du crédit d'engagement de CHF 185'000.00 pour l'assainissement des conduites d'eau potable et des eaux usées, La Communance à Lamboing*

4. **Modification du règlement sur le statut du personnel**
   a) *Présentation des modifications du règlement*
   b) *Approbation des modifications*

5. **Approbation de l'abrogation du règlement concernant le financement spécial dédié au bâtiment Les Hirondelles 1, Lamboing**
   a) *Présentation du dossier*
   b) *Approbation de l'abrogation du règlement concernant le financement spécial dédié au bâtiment Les Hirondelles 1, à Lamboing*

6. **Assermentation**
   a) *Promesse solennelle de M. Joachim Carbone, nouvel administrateur communal des constructions*

7. **Informations du Conseil communal**

8. **Divers et imprévus**

Informations :

Sont déposés publiquement au bureau communal 30 jours avant l'assemblée communale appelée à en délibérer, soit du 6 novembre au 8 décembre 2026 :

- ***Le règlement sur le statut du personnel***
- ***Le règlement concernant le financement spécial dédié au bâtiment Les Hirondelles 1, à Lamboing***

Les autres documents se rapportant à cette assemblée sont également déposés en consultation au bureau communal pendant le même laps de temps et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

➢ *https://www.leplateaudediesse.ch/autorites-administration/assemblees-communales*

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale :

- *Un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée communale et contre un acte législatif communal. Un recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition doivent être joints (art. 32 LPJA).*

Prêles, le 6 novembre 2026